

Gerry Argento

Associé

Montréal

BUREAUX

514.905.4227

gargento@millerthomson.com



Secteurs et Expertises

SECTEURS

Projets majeurs | Contrats de construction et approvisionnement | Construction et infrastructures

EXPERTISE

Arbitrage et médiation | Litige en construction

Biographie

ADMISSION AU BARREAU

Quebec, 2014

FORMATION

- LL.M., Université de Montréal, 2013
- Juris Doctor en Common Law, Université de Montréal, 2011
- LL.B., Université de Montréal, 2011
- B. Sc., Baccalauréat en science politique, Université de Montréal, 2008

LANGUES

English, French, Italian

Gerry Argento, avocat reconnu pour son savoir-faire en droit de la construction, se distingue par sa maîtrise en litiges et en droit des contrats. Fort d'une expérience pratique acquise au sein d'une famille d'entrepreneurs généraux, Gerry offre des conseils avisés sur les défis associés aux grands chantiers. Il accompagne divers acteurs de l'industrie, les représente devant les tribunaux et les aide à résoudre un large éventail de questions liées à la construction, apportant une perspective pratique et juridique précieuse. Au fil des ans, Gerry a également développé une expertise en matière de preuve électronique et en gestion de litiges complexes.

Gerry publie régulièrement ses articles et participe à des conférences portant sur des sujets liés à l'industrie de la construction. Il siège également au conseil d'administration de divers organismes liés au domaine de la construction ou encore à des œuvres de bienfaisance.

Gerry détient un LL.M. et un J.D. en common law de l'Université de Montréal. Membre du Barreau du Québec et du Jeune Barreau de Montréal, l'expertise de Gerry a été reconnue dans le répertoire Lexpert du droit de la construction de 2021 à 2024, ainsi que dans les éditions spéciales sur l'énergie et les mines (2024) et sur les infrastructures (2024). Il figure également dans le répertoire *Best Lawyers* en droit de la construction (2025). Ces reconnaissances attestent de son expertise et de son influence dans le domaine.

Engagement

Reconnaissance

- Best Lawyers in Canada, Droit de la construction, 2025
- Lexpert éditions spéciale sur l'énergie et les mines, 2024
- Lexpert éditions spéciale sur les infrastructures, 2024
- *Canadian Legal Lexpert Directory* : Recommandé à plusieurs reprises en Droit de la construction, 2021-2024

Leadership éclairé

- « COVID-19 and standard CCDC/CCA clauses », *Canadian Consulting Engineer Magazine*, 1er avril 2020
- *La portée des clauses d'exonération dans les contrats de construction : développements récents*, Conférence annuelle Miller Thomson en droit de la construction, 11 mars 2020, présentée de concert avec Stephan H. Trihey
- « La portée des clauses d'exonération dans les contrats de construction : développements récents », Recueil de textes Miller Thomson 2020 en droit de la construction, article rédigé en collaboration avec Stephan H. Trihey, mars 2020
- « Développements récents du devoir d'information en droit de la construction : portée et limites », Recueil de textes, Conférence Miller Thomson 2019 en droit de la construction, rédigé en collaboration avec Stephan H. Trihey, mars 2019

- « Preuve de compétence et d'expérience – une condition d'admissibilité majeure? », *Journal L'Entrepreneur Général*, Corporation des Entrepreneurs Généraux du Québec, article rédigé en collaboration avec Yannick Forget, avril 2018
- *Développements récents en responsabilité des professionnels de la construction*, Conférence annuelle Miller Thomson en droit de la construction, 20 mars 2018, présentée de concert avec Stephan Trihey
- « Appel d'offres : un prix forfaitaire peut constituer une irrégularité majeure », *Journal Constructo*, novembre 2017
- « Irrégularités mineures et l'égalité entre les soumissionnaires », *Journal Constructo*, juin 2017
- *Revue de la jurisprudence récente – Le devoir d'information*, Conférence annuelle Miller Thomson en droit de la construction, 27 avril 2017
- « L'entrepreneur aurait dû le savoir : retour sur l'obligation de renseignement du donneur d'ouvrage », *Journal Constructo*, mars 2017
- « Le contrat à forfait : l'importance de bien évaluer l'étendue des travaux », *Journal Constructo*, février 2017
- « La discrétion des municipalités dans l'analyse des soumissions », *Journal Constructo*, septembre 2016
- « La discrétion dans l'analyse des soumissions », *Journal Constructo*, juin 2016
- *Revue de la jurisprudence récente – Appel d'offres*, Conférence annuelle Miller Thomson en Droit de la construction, avril 2016
- *Revue de la jurisprudence récente – Appel d'offres*, De Grandpré Chait, Conférence en droit de la construction, mars 2015

Mandats importants

Gerry a représenté plusieurs clients, dont les suivants :

- Un important entrepreneur général concernant un différend l'opposant à une agence gouvernementale fédérale et qui devra faire l'objet d'un arbitrage en vertu de la *Loi sur l'arbitrage commercial*. Ce différend porte sur une réclamation pour travaux additionnels qui résulte de circonstances imprévues. Le montant en litige s'élève à environ 1 million de dollars.
- Un entrepreneur général relativement à un différend qui l'oppose à une agence gouvernementale provinciale. Ce différend porte sur la conformité à un processus d'appel d'offres. Le montant en litige s'élève à environ 1,5 million de dollars.
- Une société métallurgique et minière multinationale dans le cadre d'un arbitrage devant la Chambre de commerce internationale. L'objet du litige porte sur le rendement des équipements acquis par une installation de minerai de fer dans le Nord du Québec.
- Une société métallurgique et minière multinationale relativement à diverses réclamations portant notamment sur des dépassements de coûts et d'échéancier à une installation de minerai de fer dans le Nord du Québec, et ce, en vertu d'un contrat de gestion de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction (contrat EPCM). Les sommes qui font l'objet du litige s'élèvent à environ 750 millions de

dollars.

- Un entrepreneur général international concernant des exigences en matière de permis (RBQ) et la révision de documents contractuels relatifs à un projet majeur de système de transport léger sur rail (SLR) à Montréal.
- Un consortium d'architectes et d'ingénieurs relativement à un différend contractuel avec une agence gouvernementale provinciale dans le cadre du projet de modernisation d'un hôpital à Montréal. Les sommes qui font l'objet du litige s'élèvent à environ 120 millions de dollars.
- Une société en commandite concernant les vices cachés des biens fournis à la société par son associé privilégié. Les sommes qui font l'objet du litige s'élèvent à environ 8,1 millions de dollars.
- Un promoteur immobilier privé relativement à des procédures d'injonction portant sur un projet de construction en cours.

Engagement communautaire

- Academos, Mentor

Postes d'administrateur

- Secrétaire du Conseil d'administration, La Garantie habitation des maîtres bâtisseurs (GHMB), depuis 2019

Adhésions et affiliations

- Barreau du Québec
- Jeune Barreau de Montréal